

ORGANISATION DE SOINS DEROGATOIRES EN SOINS DE SUPPORT, PAR UN RESEAU TERRITORIAL DE CANCEROLOGIE

PELLETIER S., BRANGER S, DESCHENES C, LANGUMIER B, LATKOWSKI T. Réseau Territorial ONCO 28

INTRODUCTION :

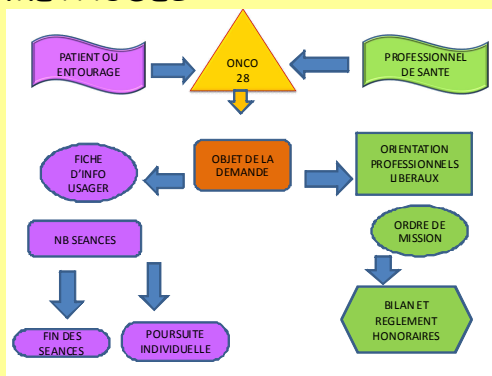
Le réseau territorial ONCO 28 depuis sa création en 2006 a mis en place une commission soins de support afin de réfléchir à l'accès à ces soins pour les patients domiciliés dans le département. Dans le cadre de notre financement FICQS, une enveloppe pour des soins dérogatoires concernant les soins de support nous est allouée et nous permet de rémunérer des actes spécifiques, non remboursés par la sécurité sociale.

Pour assurer une continuité des soins entre l'hôpital et la ville tout au long du parcours de la maladie, nous avons sollicité des professionnels libéraux en diététique, sophrologie, psychologie et socio esthétique pour mettre en place des consultations gratuites pour les patients qui en font la demande.

OBJECTIFS :

- ✓ Permettre l'accès aux soins de support au plus grand nombre de patients.
- ✓ Favoriser la continuité des soins à proximité du domicile, en lien étroit avec les services de soins en cancérologie
- ✓ Développer un maillage entre les différents professionnels impliqués au niveau départemental

MÉTHODES :



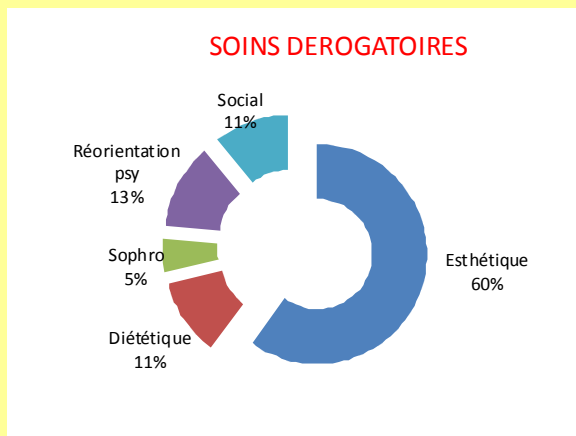
✓ Pour permettre aux malades d'avoir accès à ces soins, une campagne d'information est mise en place par une plaquette soins de support, une plaquette psychologue et des affiches pour la socio esthétique, tous disponibles dans les hôpitaux de jour, la radiothérapie, les cabinets infirmiers, médicaux, pharmacies... Ces informations sont accessibles également sur le site internet du réseau.

✓ Un ordre de mission, une fiche patient et un tableau d'honoraires sont envoyés pour chaque prise en charge, ainsi qu'une lettre d'information aux usagers que le patient signe. Le médecin généraliste, après accord du patient, est informé des soins effectués par l'intermédiaire du réseau.

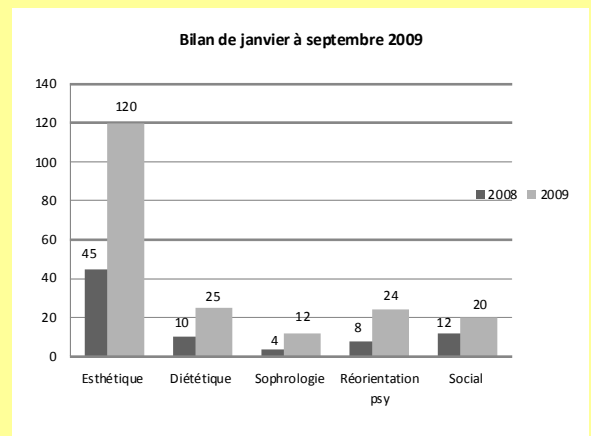
✓ Les psychologues salariés du réseau reçoivent dans nos locaux puis réorientent vers des libéraux selon les besoins des personnes. L'accès aux consultations de sophrologie peut se faire en cabinet ou à domicile. Les diététiciennes reçoivent en cabinet après avoir établi avec le patient un programme alimentaire personnalisé. La socio-esthéticienne intervient à domicile, en radiothérapie et en cabinet d'infirmières libérales mis à disposition. Des ateliers collectifs sont organisés sur 3 lieux dans le département.

✓ Dans chaque spécialité nous avons fixé un prix forfaitaire de la séance qui est rémunérée aux professionnels et limité le nombre de consultations par patient.

RÉSULTATS :



Répartition en % des soins dérogatoires depuis janvier 2009



Comparaison 2008/2009 des soins dérogatoires

✓ Depuis janvier 2009, 180 personnes ont bénéficié de ce dispositif contre 67 en 2008. 12 psychologues, 10 diététiciennes, 3 sophrologues et 1 socio esthéticienne constituent l'ensemble des professionnels impliqués dans notre département.

CONCLUSION :

L'augmentation spectaculaire des prestations dérogatoires risque de poser un problème de budget aux vues des limites de notre enveloppe financière. Il semble important de faire un état des lieux des structures du département ayant un accès organisé aux soins de support pour respecter une continuité des soins, mais également évaluer l'accessibilité aux soins et la qualité du service rendu au patient.



5 boulevard Chasles 28000 CHARTRES
Mail : coordination.onco28@orange.fr

02.37.18.59.98
Site : www.onco28.org